

3D-SECURE

Le mode 3D-Secure a été instauré le 1er octobre 2008 par les banques françaises pour éviter les paiements frauduleux par carte bancaire. La sécurité a été renforcée en matière de paiement par carte bancaire sur le site www.fed-corp.com ainsi que sur de nombreux sites français, grâce au dispositif 3D-SECURE.



Le problème est que les banques françaises ont peu communiqué sur cette nouvelle norme et certification de paiement par carte bancaire sur Internet. Notamment j'ai eu le cas pour 2 clients du Crédit Agricole qui se posaient des questions sur cette nouvelle demande de code après le paiement via notre banque Caisse d'Epargne.

Le but de 3D-Secure est de :

- réduire la fraude pour les e-commerçants.
- sécuriser les paiements en ligne du côté client.
- 3D-Secure est un service d'authentification bancaire qui permet d'améliorer la sécurité d'une transaction payée en ligne par carte bancaire. L'utilisation d'une CB sur Internet est alors sécurisée par une authentification supplémentaire.



Avant la mise en place de 3D-SECURE ?

Il était possible de payer simplement avec le numéro de carte de crédit et les informations bancaires au dos de votre carte.

Inconvénient : rien n'assurait que vous en étiez l'auteur. Quelqu'un de mal intentionné pouvait utiliser vos informations bancaires sans votre accord.

Avec la certification 3D-SECURE ?

Vous disposez d'un code spécial réservé à vos achats sur Internet. Ce dernier permet de vous authentifier et de s'assurer que c'est bien vous le porteur de la carte qui effectue le paiement.

Avantages : Vous êtes la seule personne à détenir le code d'autorisation pour effectuer le paiement via Internet.

Lors du paiement sécurisé bancaire, le client saisie les informations de sa carte bancaire puis valide le paiement.

Après la validation de ses données bancaires, le client est redirigé automatiquement vers une autre page sécurisée de sa propre banque. La redirection se fait automatiquement depuis le serveur de notre banque vers le site de la banque de votre carte bancaire. Ce site est complètement sécurisé.

Une information complémentaire est demandée, comme par exemple la date de naissance du client ou un code personnel secret fourni par la banque du client au préalable.

Pour qu'un paiement soit en mode 3D-Secure, il est nécessaire que la carte de l'acheteur soit 3D-Secure et que le commerçant supporte 3D-Secure. La plupart des nouvelles cartes bancaires sont désormais 3D-Secure. A moyen terme, tous les clients seront équipés de cartes 3D-Secure.

Quel est mon code 3D-SECURE ?

Voici la liste des banques dont l'information demandée est connue (avec un lien sur les explications):

BNP : date de naissance **En savoir +** depuis juillet 2009 un code est envoyé par sms

Caisse d'Epargne : date de naissance **En savoir +**

Société Générale : date de naissance **En savoir +** depuis septembre 2009 un code est envoyé par sms

HSBC : date de naissance

Crédit Agricole : code à créer lors d'un premier achat **En savoir +**

Crédit Mutuel : code à 4 chiffres fourni par la banque **En savoir +**

CIC : identifiant et code à 4 chiffres fourni par la banque **En savoir +**

LCL : mélange de chiffres et de lettres (6 à 10 caractères) à créer lors d'un premier achat en répondant à une question posée par LCL. **En savoir +**

Axa banque : date de naissance.

Banque postale : date de naissance